

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Shipping Days – 16 & 17 avril 2025
Espace Congrès La Rochelle
Stand n°40

La Rochelle, le 16 avril 2025

Aquitania Wind Energy, le projet d'envergure des ports néo-aquitains pour l'éolien en mer

Avec le soutien de la Région et la Chambre de Commerce et d'Industrie, les quatre ports de commerce de Nouvelle-Aquitaine portent le projet « Aquitania Wind Energy » destiné à réaliser les aménagements portuaires nécessaires au développement de la filière industrielle de l'éolien en mer. Un projet d'un investissement stratégique, marqué par de forts enjeux, avec des retombées socio-économiques régionales significatives.

Un projet à forts enjeux...

Le projet Aquitania Wind Energy (AWE) s'inscrit dans les ambitions nationales et européennes pour la transition énergétique, en réponse au Green Deal européen et à la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC). Avec l'objectif de réduire de 55 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, et d'atteindre 45 GW (gigawatts) de capacité installée d'éolien en mer d'ici 2050, dont 7 GW au minimum en Nouvelle Aquitaine, pour contribuer à 20% de l'électricité produite, la France vise à devenir un acteur majeur des énergies renouvelables.

Dotée d'un littoral de 720 km et de ports aux positions géographiques stratégiques, la Nouvelle-Aquitaine offre un potentiel considérable pour soutenir le développement de l'éolien flottant, un secteur clé pour exploiter les zones maritimes profondes. Le projet AWE vise à atteindre ces objectifs, via des infrastructures portuaires modernes et adaptées aux besoins spécifiques de cette filière. Il s'agit de structurer un réseau portuaire intégré et compétitif, capable de gérer des opérations de grande envergure, allant de l'assemblage des flotteurs à la maintenance des parcs éoliens en mer.

... poursuivant plusieurs objectifs...

Le projet AWE vise à répondre à des objectifs à la fois environnementaux, économiques, techniques et organisationnels.

Des objectifs environnementaux d'abord, via la réduction des émissions de CO₂ grâce à la promotion d'une énergie renouvelable et durable, et l'intégration de meilleures pratiques pour réduire les impacts sur les écosystèmes marins. Les impacts écologiques seront ainsi minimisés, en adaptant des infrastructures déjà existantes.

Des objectifs économiques ensuite, avec la création, de 2026 à 2040, de 650 emplois pendant la construction et 160 emplois pérennes liés à l'exploitation et la maintenance, tout en stimulant l'économie régionale et en favorisant des retombées locales.

Puis des objectifs techniques, à travers le développement de solutions logistiques et portuaires adaptées aux spécificités de l'éolien flottant, incluant des infrastructures pour la réception, l'intégration et l'expédition de composants industriels massifs.

Des objectifs organisationnels enfin, avec la mise en place d'une synergie opérationnelle basée sur une répartition claire et efficace des missions logistiques et industrielles de chaque port et pilotée par une gouvernance collaborative entre les partenaires.

...avec des acteurs aux atouts complémentaires

Coordonné par Port Atlantique La Rochelle, le projet AWE repose sur un consortium structuré, dans lequel chaque partenaire joue un rôle spécifique, en s'appuyant sur ses infrastructures et son expertise.

Le projet s'étend sur une période de 9 ans (2026-2034) et mobilise des sites portuaires importants à Bayonne (Tarnos), Bordeaux (Le Verdon-sur-Mer), Rochefort et La Rochelle (Anse Saint-Marc / La Repentie). Les infrastructures seront modernisées et adaptées pour répondre aux besoins particuliers de l'éolien flottant, et notamment :

- La production et l'exportation des éléments en acier pour des flotteurs ou autre composant à Bayonne ;
- L'assemblage des flotteurs en acier ou béton, et leur mise à l'eau à Bordeaux ;
- L'intégration des éoliennes sur flotteurs, le stockage des mâts, pales et turbines, et la maintenance des parcs à La Rochelle ;
- Le stockage et l'expédition des équipements d'ancrage (ancres, chaînes) à Rochefort.

Ces installations permettront une gestion efficace des opérations logistiques et industrielles, tout en intégrant des solutions innovantes pour réduire les impacts environnementaux et améliorer la compétitivité.

Ce consortium est renforcé par le soutien d'acteurs institutionnels régionaux et industriels, garantissant une gouvernance efficace et des synergies optimales.

JD Lamy pour Port Atlantique La Rochelle



Bordeaux Port



Port de Bayonne



Port Rochefort Charente Atlantique

Un investissement conséquent...

Le budget total du projet AWE s'élève à 207,8 millions d'euros, avec une aide publique attendue à hauteur de 129 millions d'euros. Ces investissements visent à moderniser les infrastructures portuaires, tout en maximisant les retombées économiques et sociales pour la région. Pour financer le projet, le consortium des quatre ports de commerce néo-aquitains a répondu le 31 janvier 2025 à l'appel à projets de l'ADEME « [Infrastructures portuaires métropolitaines pour l'industrie de l'éolien flottant](#) ».

...pour des retombées socio-économiques importantes

Avec 2,2 milliards d'euros de valeur ajoutée captés en Nouvelle-Aquitaine sur 15 ans (étude Innosea sur les périmètres de l'AO7, AO9 et AO10* – 2025), le projet AWE contribuera à dynamiser économiquement l'industrie régionale, en favorisant l'émergence d'une chaîne de valeur complète pour l'éolien flottant. 165 entreprises de Nouvelle-Aquitaine ont d'ores-et-déjà déclaré leur positionnement sur le marché, et 56 d'entre elles ont déjà réalisé un chiffre d'affaires lié à l'éolien en mer.

Socialement, de 2026 à 2034, pendant la durée des travaux, 200 équivalents temps plein (ETP) vont être générés par le projet AWE sur l'ensemble des ports néo-aquitains. En moyenne, 1.700 ETP seront créés annuellement sur le territoire néo-aquitain, entre 2026 et 2040 pour l'exploitation et la maintenance des parcs éoliens. Il s'agira pour la plupart d'emplois locaux qualifiés. AWE soutiendra en outre la formation professionnelle et renforcera les compétences régionales.

Aquitania Wind Energy représente une réelle opportunité pour la Nouvelle-Aquitaine de devenir un acteur majeur de la filière éolienne flottante, contribuant ainsi à la transition énergétique, à la dynamisation socio-économique régionale et à la préservation de l'environnement.

*Pour mémoire, les appels d'offre (AO) pour la construction des parcs prévus en Nouvelle-Aquitaine sont :

- Oléron 1 (AO7) : parc éolien posé d'une puissance de 1 à 1.2 GW, à plus de 39 km des côtes et d'une surface de 180 km² ;
- Oléron 2 (AO9) parc éolien posé ou flottant d'une puissance de 1 à 1.2 GW, à plus de 40 km des côtes et d'une surface de 250 km² ;
- Golfe de Gascogne Sud (AO10) : parc éolien flottant d'une puissance de 1.2 GW et d'une surface de 250 km².

Port Atlantique La Rochelle

Seul port en eau profonde de la façade atlantique, le Grand Port Maritime de La Rochelle offre une large gamme de services maritimes et logistiques. Il accueille la plupart des navires de grandes tailles tout au long de l'année, permettant ainsi de recevoir un trafic polyvalent et diversifié de marchandises. Hub des éoliennes terrestres depuis plus de 15 ans, il a déjà participé avec succès au montage des parcs éoliens posés en mer de Saint-Nazaire & Yeu-Noirmoutier.

« Acteur majeur de l'éolien en mer » : <https://youtu.be/5t67Z6jIV7o?si=H0uiraOVJLvVTouA>

Contact presse : Sarah Boursier – 06 01 28 39 40 – s.boursier@larochelle.port.fr

Bordeaux Port

Port d'estuaire, doté de sept terminaux spécialisés, le Grand Port Maritime de Bordeaux met son savoir-faire au service des industriels et acteurs du territoire. Son expertise largement reconnue sur une grande diversité de filières garantit à ses clients une gestion efficace des flux et des débouchés pour l'économie régionale vers le monde entier. Le port de Bordeaux participe activement au processus de décarbonation en investissant dans des modèles logistiques novateurs et son écosystème industriel dans une démarche ZIBAC, tout en soutenant le développement des Energies Marines Renouvelables.

Contact presse : Océane Pourté – 06 64 49 92 33 – o-pourte@bordeaux-port.fr

Port de Bayonne

Passerelle maritime entre la France et la péninsule ibérique, le port de commerce de Bayonne occupe une place de choix dans l'écosystème portuaire atlantique. Son positionnement transfrontalier, au sein d'un écosystème fortement industrialisé, en fait un passage nécessaire aux échanges commerciaux à l'échelle européenne et internationale. Acteur du dynamisme économique régional, il est fédérateur de nombreuses actions visant à accélérer la transition énergétique et la décarbonation de son territoire élargi. Doté d'un tissu industriel particulièrement dense avec notamment la présence de deux laminoirs, le port de Bayonne entend naturellement se positionner sur la partie production d'éléments de construction tout en limitant son impact sur la ville.

Contact presse : Olivier Fayola - 06 12 66 45 71 - o.fayola@bayonne.port.fr

Port Charente Atlantique

Le port Charente Atlantique est un port de proximité au service des acteurs économiques du territoire néo-aquitain. Il traite avec réactivité, flexibilité et souplesse un trafic diversifié de marchandises sur ses deux sites : Rochefort et Tonny-Charente. Partie prenante du Contrat « Territoires d'Industrie » de l'Agglomération rochefortaise, le Port Charente Atlantique se prépare notamment à accueillir les activités liées aux Energies Marines Renouvelables tout en œuvrant à la décarbonation des activités portuaires.

Contact presse : Céline Viron – 06 15 30 32 75 – celine.viron@port-charenteatlantique.fr